



HAL
open science

Pédocriminalité au sein de l'église catholique espagnole

Dimitri Löhrer

► **To cite this version:**

| Dimitri Löhrer. Pédocriminalité au sein de l'église catholique espagnole. 2022, pp.8-9. hal-03976763

HAL Id: hal-03976763

<https://univ-pau.hal.science/hal-03976763v1>

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pédocriminalité au sein de l'église catholique espagnole : fin de l'omerta !

Il s'agit assurément là d'une première dans l'histoire de l'Espagne, le 5 juillet 2022 s'est tenue la première réunion de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les violences sexuelles à l'encontre de mineurs commises dans l'Eglise catholique. Présidée par le Défenseur du Peuple Ángel Gabilondo, cette commission d'investigation indépendante a été mise en place sur une décision du gouvernement socialiste Pedro Sánchez appuyée par une large majorité de députés regroupant le parti socialiste et le parti de gauche radicale *Podemos*. La volonté de l'actuelle majorité au pouvoir de lever le voile sur les affaires de pédocriminalité au sein de l'Eglise catholique est pour le moins historique. A la différence de la France, des Etats-Unis ou encore de l'Australie, ces violences sexuelles n'avaient jusqu'ici fait l'objet d'aucune enquête officielle d'ampleur de l'autre côté des Pyrénées. C'est la tradition du silence qui dominait. Maria Teresa Compte – Présidente de l'association *Betania* en charge de défendre les victimes d'agressions sexuelles commises au sein de l'Eglise – le rappelle : « *La situation du catholicisme espagnol n'a rien à voir avec celle de la France. Ici c'est un autre monde marqué par une tradition de silence des autorités ecclésiastiques. Cela remonte à la dictature franquiste qui a dirigé le pays pendant quarante ans. Et il est très difficile de changer cette rigidité, cette place du secret dans la société espagnole* » (extrait de « *Agresiones sexuales : l'Eglise espagnole à son tour dans le collimateur* », *Marianne*, 14 février 2022).

A la suite de décennies de silence, les travaux de la commission sont donc particulièrement attendus, singulièrement par les victimes. Une enquête publiée par le quotidien *El País* fait état de 251 pédophiles présumés au sein de l'Eglise catholique espagnole entre 1943 et 2018 (« *La Iglesia española afronta una gran investigación de la pederastia con 251 nuevos casos aportados por EL PAÍS* », *El País*, 19 décembre 2021). Selon le milieu associatif, le nombre de victimes pourrait s'élever à 200 000 ; un chiffre semblable à celui établi par le rapport Sauvé sur les violences sexuelles dans l'Eglise française. La majorité des cas sont certes prescrits. Il s'agira néanmoins pour Ángel Gabilondo et les 17 experts qui l'entourent (psychologues, juristes, éducateurs), tous revêtus d'une expérience dans la prise en charge des victimes, d'élaborer un rapport sur les violences sexuelles au sein de l'Eglise catholique et sur le rôle des pouvoirs publics. La commission d'enquête entend notamment « *recueillir des propositions, des mesures, des changements et des initiatives qui permettent d'obtenir réparation pour les victimes et d'empêcher que cela se reproduise* » (« *L'Espagne commence à enquêter sur la pédocriminalité dans l'Eglise catholique* », *La Croix*, 5 juillet 2022). Différentes voies ont en ce sens été mises en place pour permettre aux victimes présumées de livrer leurs témoignages : numéro gratuit, courrier, local mis à disposition par le Défenseur du Peuple.

Reste à savoir si l'Eglise catholique acceptera d'apporter son concours aux travaux de la commission. Le 29 avril, les évêques espagnols ont effectivement annoncé leur refus de siéger en son sein au motif, notamment, que les investigations devraient porter sur l'ensemble de la société et non pas seulement sur l'institution catholique. Le secrétaire général de la Conférence épiscopale espagnole, Luis Argüello, a néanmoins assuré que l'Eglise offrirait « *sa collaboration à toutes les autorités civiles : juges, Parlement, gouvernement, dans le cadre de la législation en vigueur* ». D.L.